



APPEL A CANDIDATURE EXTERNE

LA VILLE DE CASTRES RECRUTE

Un(e) Auxiliaire de puériculture

Remplacement d'agent titulaire

Catégorie B - (F/H) – Temps complet

Contractuel de droit public (CDD jusqu'au 3 décembre 2026)

Placé(e) sous l'autorité de la Cheffe du service Petite enfance et de la Directrice de la structure, vous assurerez le remplacement d'un agent momentanément absent afin de garantir une continuité de service public selon la réglementation en vigueur.

Vous serez garant de la mise en œuvre des protocoles de soins dans le respect des procédures définies.

Vos missions seront les suivantes :

- Mettre en œuvre les missions d'encadrement auprès d'enfants :
 - Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité,
 - Veiller à la satisfaction des besoins de l'enfant,
 - Mettre en place des activités d'éveil,
 - Veiller à l'intégration des enfants (notamment ceux porteurs de handicap)
- Etablir et maintenir un lien avec les familles :
 - Accompagner les demandes des parents dans le respect du projet pédagogique dans une relation de confiance ;
 - Soutenir la fonction parentale dans le respect des valeurs de chacun et de la diversité culturelle ;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'équipe de la structure :
 - Participer aux temps de réunions et aux temps coopératifs ;
 - Assurer les transmissions nécessaires auprès de l'équipe ;

Toute autre mission nécessaire au bon fonctionnement du service.

Profil

- ❖ Titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture ;
- ❖ Le suivi de formations « gestes de 1^{ers} secours » et incendie serait un plus pour le poste ;
- ❖ Permis B obligatoire.

Compétences requises

- ✓ Bonne connaissance des enfants de 2 mois à 6 ans ;
- ✓ Savoir appliquer les protocoles médicaux d'urgence ;
- ✓ Capacité d'adaptation ;
- ✓ Respect des règles et des procédures.

Qualités requises

- ✓ Sens de l'écoute, de l'organisation et des responsabilités ;
- ✓ Discrétion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve ;
- ✓ Aptitude à travailler en équipe ;
- ✓ Polyvalence, autonomie, réactivité et adaptabilité.

Conditions du poste

- ❖ Horaires coupés ou continus – Amplitude horaire : 7h30 à 18h30
- ❖ Rémunération : Statutaire + Prime de fin d'année

POSTE A POURVOIR EN FONCTION DU BESOIN

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et, pour les fonctionnaires, dernier arrêté de situation administrative) doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire et déposées exclusivement en ligne sur le site internet de la Ville : www.ville-castres.fr - Rubrique « Ma mairie / Recrutement »

➔ AU PLUS TARD LE 17 AVRIL

Pour tout renseignement :

- Mme ASTRUC, Responsable du Service Petite enfance (☎ h.astruc@ville-castres.fr ou 05.63.62.40.10.)
- Mme EPIPHANE, Service Ressources Humaines (☎ recrutement@ville-castres.fr)